



PRÉSENTATION DU BUDGET 2014



Conformément à la Loi, les membres du conseil municipal de Deschambault-Grondines ont adopté le 16 décembre dernier le budget pour l'exercice financier 2014 de même que le programme triennal d'immobilisations.

Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, les taux des taxes à l'ensemble sur la valeur foncière sont restées à 0,84 \$/100 \$ d'évaluation, alors que les tarifs de compensation pour les services résidentiels demeurent sensiblement les mêmes. Les tarifs pour le service des matières résiduelles et secondaires, pour une résidence unifamiliale passe de 155 \$ à 140 \$.

Quant au service de gestion des eaux usées par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, les taux sont ajustés selon les coûts imposés par la Régie. Ainsi, en 2014, il en coûtera 55 \$ par installation pour un immeuble résidentiel avec utilisation annuelle et 28 \$ par installation pour un immeuble résidentiel avec utilisation saisonnière.

Les projets majeurs qui seront amorcés ou poursuivis en 2014, sont notamment les suivants :

- Compléter la construction d'un puits d'alimentation en eau potable;
- Poursuivre la recherche d'une aide financière pour permettre que les projets de remplacement d'une conduite de distribution de l'eau et le prolongement et bouclage du réseau d'aqueduc sur la route Delorme, soient accessibles;
- Recherche des autorisations nécessaires (CPTAQ, MTQ) pour l'aménagement d'une sortie du développement Montambault sur le chemin du Roy;
- Développement d'un argumentaire pour se présenter devant la MRC de Portneuf et la Commission de protection du territoire agricole du Québec dans le cadre du projet de développement résidentiel;
- Soutien financier aux propriétaires concernés par l'installation ou le remplacement de leur système épurateur afin de les aider à se conformer aux dispositions du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, édicté par le gouvernement du Québec;
- Conclusions et suivi de l'étude de préfaisabilité pour un réseau collecteur alternatif ou conventionnel et système de traitement communautaire, secteur Grondines;
- Le Couvent de Deschambault : une orientation doit être prise par le conseil municipal concernant la restauration de ce bâtiment cité à titre de monument historique.

Nous vous invitons à prendre connaissance du document résumant les grandes lignes du budget et du programme triennal d'immobilisations et à formuler, s'il y a lieu, vos interrogations et commentaires.

En terminant, les membres du conseil municipal ainsi que les employés de la municipalité se joignent à moi pour vous réitérer nos meilleurs vœux pour l'année 2014.

Gaston Arcand
Maire

DOCUMENT EXPLICATIF DU BUDGET 2014

Budget 2014 et programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016

REVENUS	2014	2013	2014	2013
Taxes	4 011 892 \$	3 938 278 \$		
Paiements tenant lieu de taxes	52 989 \$	52 998 \$		
Transferts	107 188 \$	306 010 \$		
Services rendus	37 810 \$	41 810 \$		
Imposition de droits	63 000 \$	53 000 \$		
Amendes et Pénalités	10 000 \$	10 000 \$		
Intérêts	24 201 \$	24 250 \$		
Autres revenus	80 000 \$	125 000 \$		
TOTAL DES REVENUS	4 387 080 \$	4 551 346 \$		
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Administration générale				
Conseil			119 220 \$	114 960 \$
Application de la loi			5 300 \$	3 500 \$
Gestion financière et Administrative			531 956 \$	459 988 \$
Greffé			0 \$	18 275 \$
Évaluation			58 885 \$	52 919 \$
Autres			65 862 \$	66 945 \$
			781 223 \$	716 587 \$
Sécurité publique				
Police			357 028 \$	407 451 \$
Sécurité incendie			111 825 \$	106 940 \$
Sécurité civile			4 941 \$	4 275 \$
Bornes-fontaines			28 275 \$	24 975 \$
Autres			960 \$	1 040 \$
			503 029 \$	544 681 \$
Transport				
<i>Réseau routier</i>				
Voirie municipale			336 200 \$	305 805 \$
Enlèvement de la neige			192 650 \$	213 470 \$
Éclairage des rues			52 300 \$	57 200 \$
Circulation et Stationnement			28 080 \$	11 300 \$

	2014	2013	2014	2013
<i>Transport collectif</i>				
Transport en commun			9 809 \$	9 053 \$
			619 039 \$	596 828 \$
Hygiène du milieu				
<i>Eau et égout</i>				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable			150 775 \$	150 650 \$
Réseau de distribution de l'eau potable			180 955 \$	189 255 \$
Traitement des eaux usées			211 855 \$	142 175 \$
Réseaux d'égout			15 790 \$	15 355 \$
<i>Matières résiduelles - Déchets domestiques</i>				
Cueillette et transport			80 876 \$	81 566 \$
Élimination			66 503 \$	66 030 \$
<i>Matières secondaires et organiques</i>				
Cueillette et transport			59 801 \$	59 010 \$
Autres			5 000 \$	5 600 \$
Cours d'eau			20 401 \$	19 198 \$
			791 956 \$	728 839 \$
Santé & bien-être			5 726 \$	4 820 \$
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage			116 009 \$	102 347 \$
<i>Promotion et développement économique</i>				
Industries et commerces			43 799 \$	51 176 \$
Tourisme			23 750 \$	24 450 \$
Autres			61 700 \$	91 100 \$
			245 258 \$	269 073 \$
Loisirs et Culture				
<i>Activités récréatives</i>				
Centres communautaires			132 255 \$	132 015 \$
Patinoires extérieures			15 620 \$	16 970 \$
Parcs/terrains de jeux			214 355 \$	177 805 \$
Autres			80 727 \$	78 799 \$
			442 957 \$	405 589 \$

	2014	2013	2014	2013
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)				
<i>Activités culturelles</i>				
Centres communautaires			113 950 \$	137 225 \$
Bibliothèques			36 475 \$	24 560 \$
Patrimoine			53 925 \$	57 275 \$
Autres			67 750 \$	67 950 \$
			272 100 \$	287 010 \$
			715 057 \$	692 599 \$
Frais de financement				
<i>Dette à long terme</i>				
Intérêts			171 691 \$	206 149 \$
Autres frais			19 475 \$	350 \$
			191 166 \$	206 499 \$
TOTAL			3 852 454 \$	3 759 926 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES				
Remboursement en capital			666 626 \$	791 420 \$
Affectation aux activités d'investissement			12 000 \$	0 \$
SOUS-TOTAL AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			678 626 \$	791 420 \$
Affectations surplus			(144 000 \$)	0 \$
Budget 2014			4 387 080 \$	
Budget 2013				4 551 346 \$
ACTIVITÉS FINANCIÈRES D'INVESTISSEMENT				
<i>Services de financement</i>				
Autres revenus	0 \$	0 \$		
Activités de fonctionnement	12 000 \$	0 \$		
Excédent de fonctionnement	488 500 \$	606 065 \$		
	500 500 \$	606 065 \$		
<i>Dépenses d'investissement</i>				
Administration générale			14 600 \$	0 \$
Sécurité			18 900 \$	25 065 \$
Transport			12 500 \$	97 000 \$

			2014	2013
Hygiène du milieu			37 000 \$	37 000 \$
Aménagement, urbanisme, et développement			343 000 \$	320 000 \$
Loisirs et culture			74 500 \$	127 000 \$
			500 500 \$	606 065 \$
TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE				
Comprenant la taxe imposée par le gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec		2014		2013
		<u>0,6649 \$/100 \$</u>		<u>0,6193 \$/100 \$</u>

Autres taxes générales sur la valeur foncière en vertu des règlements numéros :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
69-92, 71-92, 79-93	0,0496 \$	0,0502 \$
70-92	0 \$	0,0057 \$
66-92, 16-02	0 \$	0,0354 \$
79-93, 92-94	0,0220 \$	0,0224 \$
69-92, 71-92, 79-93 (186-00)	0,0053 \$	0,0054 \$
109-95	0,0064 \$	0,0065 \$
110-95	0,0080 \$	0,0081 \$
193-00, 25-04 (37-05)	0,0087 \$	0,0089 \$
25-04	0,0137 \$	0,0139 \$
38-05	0,0025 \$	0,0025 \$
39-05	0,0109 \$	0,0111 \$
45-05	0,0103 \$	0,0104 \$
45-05	0 \$	0,0018 \$
60-06	0,0090 \$	0,0091 \$
95-09	0,0014 \$	0,0098 \$
95-09	0,0096 \$	0,0014 \$
106-10	0,0025 \$	0,0026 \$
110-10	0,0091 \$	0,0093 \$
113-10	0,0061 \$	0,0062 \$
	<u>0,1751 \$/100 \$</u>	<u>0,2207 \$/100 \$</u>

Sur l'ensemble des immeubles inscrits et assujettis au rôle d'évaluation;

Taxes générales sur la valeur foncière	<u>0,8400 \$/100 \$</u>	<u>0,8400 \$/100 \$</u>
--	--------------------------------	--------------------------------

2014

2013

Taxe de répartition locale en vertu des règlements 154-155, 10-90, 26-91, pour les immeubles assujettis (Parc industriel) à ladite taxe, secteur Deschambault :

0,0412 \$ du 100 \$ 0,0409 \$/100 \$

Taxe de répartition locale en vertu du règlement N°160-98 pour les immeubles assujettis à ladite taxe, secteur Deschambault :

42 \$/unité 43 \$/unité

Taxe de répartition locale en vertu du règlement N°106-10 pour les immeubles assujettis à ladite taxe, secteur Grondines :

0,3243 \$ du 100 \$ 0,3365 \$/100 \$

Programme triennal d'immobilisations

Année 2014	500 500 \$
Année 2015	64 050 \$
Année 2016	0 \$

Tarification pour services municipaux résidentiels

Eau	135 \$
Égout	162 \$
Déchets domestiques	140 \$

Eaux usées des résidences isolées pour tous les immeubles non desservis par le réseau d'égout municipal

Pour un immeuble résidentiel avec utilisation annuelle	55 \$/installation
Pour un immeuble résidentiel avec utilisation saisonnière	28 \$/installation

PAIEMENT DES TAXES 2014

Le paiement des taxes peut se faire sur trois versements pour un compte de 300 \$ et plus. Les dates suivantes sont prévues pour ces trois versements :

1 ^{er} versement	15 mars
2 ^e versement	15 juin
3 ^e versement	15 août
